



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**L'itinérance à Terrebonne : des réalités à accepter
et une offre de services en constante évolution**

TERREBONNE, LE 21 JANVIER 2022 – Quoiqu'on puisse spontanément en penser, à Terrebonne comme ailleurs, de nombreuses personnes se retrouvent chaque année en situation d'itinérance et font face à des défis complexes qui appellent des interventions adaptées. Sur le terrain, la Ville de Terrebonne et ses différents partenaires communautaires et institutionnels font équipe pour offrir à ces gens un éventail de services complémentaires.

Comme le rappelle André Fontaine, maire suppléant de la Ville de Terrebonne : « Ce qui nous distingue à Terrebonne en matière de ressources en itinérance, c'est la qualité des services déployés sur notre territoire. Les mécaniques sont bien huilées et nous obtenons des résultats impressionnants dans l'accompagnement des personnes en situation d'itinérance. Si ces dernières le souhaitent, on parvient même, grâce à l'effort collectif, à les sortir de la rue! J'ai personnellement été témoin de très belles histoires. La Ville de Terrebonne est très fière de faire partie de la solution avec tous les intervenants partenaires. »

Le défi de l'acceptabilité sociale

Encore de nos jours, il demeure malheureusement nécessaire de rappeler que les personnes en situation d'itinérance à Terrebonne ne sont pas plus dangereuses que n'importe quel autre citoyen.

Marc Brisson, directeur du Service de police intermunicipal de Terrebonne/Sainte-Anne-des-Plaines/Bois-des-Filion, est catégorique : « Les personnes en situation d'itinérance ne sont pas des criminels et elles doivent être traitées avec respect et considération. À titre de policiers ou de citoyens, agir négativement avec eux deviendrait de la discrimination en fonction de leur statut social et cette situation serait inacceptable à mes yeux. C'est pourquoi notre service de police souhaite lever le voile sur les réalités de ces personnes et y sensibiliser la population terrebonnienne. »

Ce que notre Service de police met en place

Les services offerts par la Ville de Terrebonne et son Service de police sont en constante évolution et demeurent guidés par les besoins du terrain. M. Brisson le souligne simplement, mais avec insistance : « C'est véritablement la complémentarité des mesures qui fait la différence à Terrebonne, ce sont les relations que l'on entretient avec les gens, avec les organismes, et ce, à tous les niveaux d'intervention. La responsabilité n'appartient pas à une seule ressource, nous la partageons. »

Au Service de police intermunicipal de Terrebonne/Sainte-Anne-des-Plaines/Bois-des-Filion, depuis 2011, une ressource est affectée à la coordination des interventions psychosociales. Celle-ci fait notamment le lien avec les différents partenaires et assure une formation continue auprès des policiers qui sont sur le terrain. Dans le même ordre d'idées, des actions de sensibilisation de la cour municipale, des patrouilleurs et des citoyens en général se déploient en continu. En 2019, un comité local santé mentale et itinérance a également débuté ses travaux. Différentes initiatives ont aussi émergé au cours des dernières années chez les policiers de Terrebonne, notamment la collecte de vêtements chauds qui est coordonnée depuis 2 ans en décembre ou encore les trousseaux de dépannage qui sont préparées pour les personnes en situation d'itinérance depuis 3 ans maintenant.

-30-

Information :

Marie Eve Courchesne, conseillère en communication

Direction des relations avec les citoyens et des communications

Ville de Terrebonne

450 368-2775